

COMITÉ DE DIRECTION

Procès-verbal – Vendredi 8 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit mars, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire de Honfleur, dûment convoqué par son Président, **Monsieur Christophe Buisson**, le vingt-trois février deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur - Beuzeville.

Nombre de membres en exercice : 23 titulaires et 23 suppléants

Nombre de membres présents à la séance : 16

Nombre de votants : 15 pour les points A. et B. puis 16 pour les points suivants

Étaient présents :

Élus communautaires (8)

Christophe BUISSON, Président du Comité de Direction ; **Joël COLSON**, Vice-président du Comité de Direction ; **Michel BAILLEUL** ; **Catherine FLEURY** ; **Alain GESBERT** ; **Allain GUESDON** ; **Céline LANGLADE** ; **Patricia SAUSSEAU**

Socioprofessionnels (8)

Régine BULTEY, représentante suppléante des hébergements ruraux ; **Alexandra DESPAUX**, représentante de l'hôtellerie-restauration (GNI) ; **Claire FERREUX**, représentante des ateliers d'artistes ; **Véronique GESLIN**, représentante des hébergements locatifs ; **Laurent LAEMLÉ**, représentant de Haropa - Port de Rouen ; **Pascal LELIÈVRE**, représentant de la Société du Vieux Honfleur ; **Nicolas WAPLER**, représentant de l'Association des Amis de l'Ancienne Abbaye de Grestain ; **Corinne WORTMANN**, représentants du Village de Marques

Étaient excusés :

Marie-France CHÂRON ; **Martine HOUSSAYE** ; **Michèle LEVILLAIN** ; **Caroline THÉVENIN**, élues communautaires ; **Carole AUBRUN** et **Claude LECHARPENTIER**, représentants du Cercle Nautique Honfleurais ; **Chantal BOUET**, représentante des hébergements ruraux ; **Maud LECARPENTIER**, représentante des producteurs ; **Nathalie** et **Sophie LEVILLAIN**, représentantes des hébergements de plein-air

Était absent :

Daniel GUIRAUD, élu communautaire

Voix consultatives :

Jérôme RADANOVIC, Directeur Général de l'Office de Tourisme ; **Pauline ROGER**, Adjointe de Direction de l'Office de Tourisme

Secrétaire de séance :

Jérôme RADANOVIC, Directeur Général de l'Office de Tourisme

Christophe Buisson souhaite la bienvenue aux membres du Comité de Direction pour cette réunion.

A. Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2023

Christophe Buisson propose aux membres du Comité de Direction présents d'approuver le procès-verbal de la réunion du 18/12/2023 qui leur a été envoyé par voie dématérialisée le 19/12/2023.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction approuve à l'unanimité et à main levée :
- le **procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2023**

B. Nomination d'une nouvelle élus communautaire au sein du Comité de Direction

Christophe Buisson rappelle qu'en septembre 2023, Madame Pascale Driffort – alors Maire de Berville-sur-Mer et membre titulaire du Comité de Direction – a démissionné de ses fonctions et que cette décision avait alors été entérinée par le Conseil Communautaire.

En séance du 20 février 2024, le Conseil Communautaire a délibéré sur la nomination de Madame Céline Langlade en tant que membre titulaire au sein du Comité de Direction de l'Office de Tourisme.

Il revient désormais au Comité de Direction d'approuver cette nomination.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction approuve à l'unanimité et à main levée :
- la **nomination de Madame Céline Langlade au Comité de Direction de l'Office de Tourisme en remplacement de Madame Pascale Driffort**

C. Rapport d'Activité 2023

Une copie du document projeté et présenté à l'assemblée a été envoyée aux membres par voie dématérialisée en amont de la séance.

Jérôme Radanovic commente les principaux points contenus dans le Rapport d'Activité 2023 de l'Office de Tourisme.

Ce document sera ensuite transmis à la Communauté de Communes du Pays de Honfleur - Beuzeville pour délibération.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction approuve à l'unanimité et à main levée :
- le **Rapport d'Activité 2023 de l'Office de Tourisme**

D. Attribution des subventions aux associations culturelles et touristiques 2024

Une copie du tableau projeté et présenté à l'assemblée a été envoyée aux membres par voie dématérialisée en amont de la séance.

Christophe Buisson rappelle que depuis 2019, la Communauté de Communes du Pays de Honfleur - Beuzeville a transféré à l'Office de Tourisme Communautaire le financement des subventions aux associations culturelles et touristiques du territoire.

Cette année, les associations avaient jusqu'au 29 janvier pour renvoyer leur demande à l'Office de Tourisme.

Après une première analyse le 20 février 2024 en commission Subvention aux associations composée d'élus et de techniciens de l'Office de Tourisme et de la Communauté de Communes, il est désormais demandé au Comité de Direction de valider les montants qui seront accordés en 2024.

Parmi les changements par rapport à 2023, on note : une hausse de 1 500 € pour l'association ADAC, organisatrice des festivals Zanzib'Art / Nomad'zz pour leur permettre de consolider leur programme et allonger le festival d'une journée supplémentaire ; une hausse de 3 000 € pour l'association Sous la Garenne, organisatrice du festival Les Filmeurs pour leur permettre de maintenir la gratuité de leurs actions, en particulier auprès du public scolaire, et développer leurs actions de médiation culturelle auprès des jeunes du territoire, en partenariat avec des associations locales telles que JSF ; une hausse de 1 000 € pour l'association Les Z'ateliers de la Tête de Bois, organisatrice du festival Paroles, Paroles pour leur permettre de développer leurs actions menées à destination des enfants, et notamment des écoles du territoire ; une demande de subvention de 1 000 € de la Société Honfleuraise des Vieux Gréments, pour la Fête de la Crevette, après 4 années sans demande ; une hausse de 500 € pour l'association Les Amis de la Forge pour soutenir le développement de la programmation culturelle proposé par Florence Marie à la Forge.

ASSOCIATION	MANIFESTATION	DEMANDE 2024	PROPOSITION COMMISSION CCPHB	VALIDATION COMITÉ DE DIRECTION
ADAC	Zanzib'Art / Nomad'zz	5 500 €	5 500 €	5 500 €
Les Amis de l'Abbaye de Grestain	Programme culturel annuel	6 000 €	6 000 €	6 000 €
Sous la Garenne	Les Filmeurs	11 000 €	8 500 €	8 500 €
Société des Marins	Fête des Marins	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Les Z'Ateliers de la Tête de Bois	Paroles Paroles	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Honfleur Lyrique	Festival Honfleur Lyrique	3 000 €	2 500 €	2 500 €
Estuaire d'En Rire	Estuaire d'En Rire	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Association Honfleuraise des Vieux Gréments	Fête de la Crevette	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Honfleur Jardin	Salon Passionnement Jardin	2 000 €	1 500 €	1 500 €
Les Amis de La Forge	Programme culturel annuel	1 500 €	1 500 €	1 500 €
		38 000 €	34 500 €	34 500 €

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction à la majorité et à main levée :

- approuve les montants proposés dans le cadre des subventions aux associations culturelles et touristiques du territoire
- autorise la Direction de l'Office de Tourisme à signer les conventions ou les avenants avec les associations concernées

E. Adhésion au CNAS

Christophe Buisson explique que les représentants du personnel de l'Office de Tourisme ont sollicité la Direction pour demander l'adhésion de la structure au Comité National d'Action Sociale à compter de l'année 2024.

Cette adhésion permettrait aux salariés de la structure de bénéficier d'avantages et de prestations pour eux et leur famille (aides pour la garde d'enfants, assurances en cas de maladie ou de décès et avantages divers).

A l'heure où le recrutement de personnel qualifié peut s'avérer difficile, où les salaires deviennent un critère déterminant pour le candidat, cette adhésion serait un véritable levier en matière de ressources humaines, sans effet sur la masse salariale. En effet, le coût de l'adhésion est forfaitaire et non indexé sur le salaire de base du salarié.

Pour 2024, le coût de l'adhésion annuelle est de 217 € par salarié, soit 4 340 € par an pour l'ensemble des salariés de la structure. La cotisation étant annuelle, elle ne serait proposée qu'aux salariés permanents.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction à l'unanimité et à main levée :

- approuve l'adhésion de l'Office de Tourisme au Comité National d'Action Sociale à compter de l'année 2024
- autorise la Direction de l'Office de Tourisme à signer tout document relatif à cette adhésion

F. Débat d'Orientation Budgétaire

Une copie du document projeté et présenté à l'assemblée a été envoyée aux membres par voie dématérialisée en amont de la séance.

Christophe Buisson présente le Rapport d'Orientation Budgétaire 2024 de l'Office de Tourisme.

Consommation budgétaire au 31/12/2023

Rappel du budget global 2023	
Exploitation	3 204 977,09 €
Investissement	59 864,06 €
Consommation budgétaire – Exploitation	
Dépenses	1 512 457,53 € (47 %)
Recettes	1 809 854,04 € (56 %)
Solde d'exécution	297 396,51 €
Résultat cumulé	1 500 273,60 €

Consommation budgétaire – Investissement	
Dépenses	20 152,55 € (34 %)
Recettes	19 235,20 € (32 %)
Solde d'exécution	- 917,35 €
Résultat cumulé	26 946,71 €

Les dépenses d'exploitation sont conformes au prévisionnel.

Dépenses	Réalisé 2022	Crédits 2023	Réalisé 2023
011 Charges à caractère général	481 704,82 €	614 500 €	504 266,82 € (82 %)
012 Charges du personnel	833 898,78 €	927 000 €	923 157,28 € (99 %)

Les postes les plus importants concernent les dépenses liées au fonctionnement de l'Office de Tourisme.

Le poste 604 Prestations de service est le plus conséquent du chapitre 11. Le refonte du site internet (40 000 €), les prestations des guides auto-entrepreneurs (40 000 €), les services des sociétés contactées dans le cadre de l'organisation des événements et de animations de l'Office Tourisme – de plus en plus nombreuses depuis 2022 – ont été fléchées vers ce compte.

Conformément à sa convention d'objectifs, l'Office de Tourisme a maintenu son soutien aux associations à vocation culturelle et touristique du territoire à hauteur de 27 500 €.

L'Office de Tourisme a également participé au financement de projets communaux, tels que l'extension du Circuit du patrimoine sur la commune de Beuzeville pour un montant de 3 000 €. Aucune autre demande de la part des communes du territoire n'a été formulée.

Concernant les recettes d'exploitation, le poste 706 Prestations de service est légèrement inférieur au prévisionnel (- 2 500 €) en raison de recettes tirées de la boutique moins importantes que prévues (- 6 400 €), notamment en raison d'une baisse des ventes réalisées à la boutique du terminal croisière (seulement 28 escales 45 annoncées).

On reste malgré tout au-dessus des recettes d'avant la crise sanitaire, et notamment de 2019 qui était une belle année en termes de résultats.

Avec des recettes à la hausse sur tous les postes, l'activité de l'Office de Tourisme se maintient, après le redémarrage de 2022 : + 80,17 % sur les animations ; + 6,74 % sur les billetteries ; + 6,57 % sur les visites du patrimoine ; + 4,20 % sur la boutique ; + 2,89 % sur les éditions touristiques.

Les recettes tirées de la taxe de séjour sont en hausse de près de 4 % et s'établissent à 1 438 000 €, pour 980 578 nuitées déclarées.

En 2023, les dépenses d'investissement atteignent 20 152,55 €, pour une prévision annuelle s'élevant à 59 864,06 €.

Les principaux changements dans les postes de dépense de 2023 sont les suivants : 2181 Installation, Agencement, Aménagement : en hausse de 3 000 € à la suite de l'installation de 2 panneaux du Circuit du patrimoine sur la commune de Beuzeville ; 2183 Matériel de bureau et informatique : en hausse de 3 000 € à la suite de l'achat de 20 nouveaux audioguides ; 2184 Mobilier : en hausse de 2 000 € à la suite du réaménagement du bureau de l'Office de Tourisme à la Communauté de Communes.

Axes stratégiques 2024

La stratégie touristique du territoire a été présentée au Comité de Pilotage fin janvier 2024 et s'articule autour de 3 axes opérationnels : 1. Conforter le dynamisme touristique du territoire en gérant les équilibres pour s'inscrire dans un tourisme durable et garantir la qualité de la destination 2. Développer des offres complémentaires en valorisant les principaux potentiels du territoire, en particulier dans l'arrière-pays et toute l'année 3. Consolider une gouvernance collective plus efficace pour répondre aux nouveaux défis de la destination.

En 2024, l'Office de Tourisme devra donc mettre en œuvre les actions qui auront été identifiées comme prioritaires en raison de leur importance pour le développement du territoire, ou parce qu'elles sont déjà en cours de réalisation. Parmi les actions identifiées, on retrouve notamment : Développer une stratégie événementielle permettant de faire vivre le territoire toute l'année pour les résidents et les touristes ; Diversifier les propositions de tourisme patrimonial et culturel en renforçant le storytelling ; Organiser l'information et la promotion touristique de manière responsable ; Encourager la mise en visite d'entreprises et de lieux de production du territoire ; Renforcer l'accompagnement et le soutien aux socio-professionnels ; Impliquer les habitants dans la vie touristique du territoire.

Recettes d'exploitation

Malgré un contexte économique global difficile, on peut envisager le maintien des principales recettes de l'Office de Tourisme en 2024.

Recettes	Réalisé 2023	Prévision 2024	
7061 à 7068 Éditions touristiques	76 600,82 €	71 000 €	À date, inscriptions toujours en cours
70692 Visites du patrimoine	117 510,80 €	120 000 €	Nouveaux guides en 2024
70694 Animations	7 292,01 €	7 000 €	
70695 Billetterie (commission)	3 015,80 €	2 000 €	Baisse du taux de commission en 2024
707 Ventes de marchandises	53 612,16 €	55 000 €	Davantage d'escales de paquebot
7411 Autres subventions	25 216,72 €	30 000 €	Davantage d'escales de paquebot
753 Taxe de séjour	1 438 169,17 €	1 430 000 €	
Total	1 721 417,48 €	1 715 000 €	

Dépenses d'exploitation

Même si certaines lignes budgétaires n'ont pas été consommées fin 2023 – notamment sur les charges de gestion courante et exceptionnelles – il paraît prudent de les maintenir afin de flécher de potentielles actions stratégiques en cours d'année. Des actions à destination des communes du territoire pourraient ainsi bénéficier d'un appui financier de la part de l'Office de Tourisme. Des règles de financement seront alors déterminées afin pouvoir les appliquer à l'ensemble des demandes qui parviendront à l'Office de Tourisme.

Le Tableau des effectifs 2024 de l'Office de Tourisme – présenté et adopté à l'unanimité en séance du Comité de Direction le 18 décembre 2023 – conserve 24 ETP. Les estimations de frais de personnel sont donc établies sur cette base.

Dépenses	Réalisé 2023	Prévision 2024	
6411 Salaires	605 458,60 €	611 000 €	+ 1,94 % augmentation nationale de la valeur du point d'indice
Total cotisations sociales	208 515,09 €	226 000 €	Augmentation des cotisations Urssaf, Assedic et mutuelle santé
6215 Personnel affecté par la CCPHB	81 355,62 €	113 000 €	Financement Coordinateur culturel et retour temps plein Camille Deshayes
Total masse salariale uniquement	895 329,31 €	950 000 €	

La stratégie marketing de la destination pour l'année 2024 a été présentée et adoptée à l'unanimité en séance du Comité de Direction le 18 décembre 2023.

Alors qu'un budget de près de 100 000 € avait été alloué en 2023 en raison de la refonte de la stratégie digitale, le budget 2024 retrouve un niveau habituel. Et si des actions "traditionnelles" telles que des accueils de journalistes et d'influenceurs ainsi que certains salons n'avaient pas été programmées en 2023 afin de se consacrer à la mise en ligne du nouveau site internet, le budget 2024 prévoit leur retour.

Dépenses	Prévision 2023	Réalisé 2023	Prévision 2024
6233 Foires et expositions	10 500 €	7 330 €	13 000 €
6231 Annonces et insertions	10 000 €	6 250 €	6 000 €
6257 Réceptions	5 000 €	1 052 €	4 000 €
604 Prestations de service	68 500 €	53 793 €	43 680 €
6238 Divers publicité	3 000 €	0 €	4 000 €
6251 Voyages et déplacements	2 035 €	2 033 €	5 320 €
Total Marketing	99 035 €	70 458 €	76 000 €

Comme indiqué dans la présentation des 3 axes opérationnels de la stratégie touristique du territoire, il convient de développer une stratégie événementielle permettant de faire vivre le territoire toute l'année pour les résidents et les touristes.

L'agenda des manifestations organisées par l'Office de Tourisme au cours du premier semestre 2024 a été présenté et adopté à l'unanimité en séance du Comité de Direction le 18 décembre 2023. Sur cette période sont notamment prévus les événements suivants : Bords de Seine en Folie à Berville-sur-Mer, le Rendez-Vous des Savoir-Faire à Beuzeville, un événement en cours de préparation dans le cadre de la "semaine olympique" ainsi que le Pique-Nique Musical à Honfleur. Au total, l'Office de Tourisme programme 75 dates d'animation au cours du seul premier semestre 2024. À cela s'ajouteront d'autres événements au second semestre, dont des séances de cinéma en plein-air durant l'été (au Manoir du Désert à Honfleur et au château de Saint-Maclou) ainsi que les Médiévales de Grestain, qui se déroulent désormais sur 2 jours.

Ces événements sur différentes communes de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur - Beuzeville contribuent à l'attractivité globale du territoire, à la valorisation de son patrimoine et à la création de synergies entre l'Office de Tourisme et ces communes demandeuses et motivées. Dans le cadre du passage de la flamme olympique à Honfleur le 30 mai 2024, l'Office de Tourisme organisera un événement sportif, dont le budget est aujourd'hui estimé à 25 000 €. La convention de partenariat avec le

centre Honfleur Normandy Outlet nécessitera également la mobilisation de moyens financiers supplémentaires afin de proposer des animations sur place visant à mettre en avant les attraits touristique et faire la promotion des événements du territoire. Cette stratégie événementielle ambitieuse requiert une importante mobilisation du personnel habituellement affecté sur d'autres missions (accueil, éditions...) et exige une grande polyvalence des équipes. La logistique est également devenue le point noir du développement de cette activité événementielle. Aussi, il n'est pas exclu que l'Office de Tourisme fasse intervenir des prestataires extérieurs pour ce poste. Enfin, compte-tenu du contexte sécuritaire et de l'ampleur que prennent certains événements, des frais relatifs aux secours (présence obligatoire de services de médecine d'urgence) et à la sécurité (présence potentiellement imposée de services de sécurité en raison du niveau actuel du plan Vigipirate) sont à prévoir.

Dépenses	Prévision 2023	Prévision 2024
Organisation événementiel	85 000 €	130 000 €
Organisation animation	10 000 €	10 000 €
Secours / Sécurité / Vigipirate	0 €	10 000 €
Location matériel	15 000 €	15 000 €
Total Événementiel et animation	110 000 €	165 000 €

En 2024, toutes les brochures seront imprimées, mais leur tirage sera revu à la baisse. L'augmentation de la consultation de ces éditions par voie digitalisée justifie cette décision.

Le marché public des éditions 2023 - 2024 avait été renouvelé en 2023, pour 2 ans. Après consultation du Comité de Direction, un marché public sera donc lancé à l'automne 2024 pour les éditions des années suivantes, si le plafond de 25 000 € est dépassé.

Sur ce poste, sont fléchées également les dépenses liées à la communication et à l'événementiel.

Dépenses	Prévision 2023	Réalisé 2023	Prévision 2024
Total 6236 Catalogues et imprimés	82 000 €	72 334,35 €	75 000 €

Le budget des prestations de service défini en 2023 a été dépassé de 9 400 €. Ces dépenses correspondaient notamment aux factures des prestataires pour les événementiels, le guidage, la refonte de la stratégie digitale, les accueils presse, la réalisation de la carte touristique vue par les habitants ainsi que les nouvelles traductions pour les audioguides.

Une des principales variables sur ce poste concerne l'activité annuelle du service Commercialisation. En effet, les facturation des guides s'opère sur ce compte.

Pour 2024, compte-tenu de la montée en puissance de la stratégie événementielle et la contractualisation avec trois guides supplémentaires, il est proposé d'augmenter cette prévision.

Dépense	Prévision 2023	Réalisé 2023	Prévision 2024
Total 604 Prestations de services	150 000 €	159 414,99 €	200 000 €

La commission d'attribution des subventions aux associations culturelles et touristiques composée de membres de l'Office de Tourisme et de Communauté de Communes s'est réunie le 20 février 2024 et a fait des recommandations sur la base des 10 dossiers déposés. Le Comité de Direction devra valider les montants qui seront accordés en 2024.

Dépense	Prévision 2023	Réalisé 2023	Prévision 2024
Total 6743 Subvention aux associations	27 500 €	27 500 €	40 000 €

L'Office de Tourisme finance des projets de mise en valeur touristique des communes du territoire.

Pour 2024, il est proposé un budget de 30 000 € puisque les dépenses seront transférées en section d'investissement dans le cadre du projet de signalétique touristique communautaire et du Circuit du patrimoine.

Dépense	Prévision 2023	Réalisé 2023	Prévision 2024
Total 67431 Subvention aux communes	50 000 €	0 €	50 000 €

L'Office de Tourisme finance également des projets de mise en valeur du patrimoine d'intérêt touristique dans les communes du territoire. En 2023, cette charge a été transférée de la Communauté de Communes à l'Office de Tourisme avec une enveloppe identique à celle mobilisée jusqu'à présent, à savoir 30 000 €.

Pour 2024, il est proposé de maintenir ce budget.

Dépense	Prévision 2023	Réalisé 2023	Prévision 2024
Total 6742 Fonds du patrimoine	30 000 €	0 €	30 000 €

Recettes d'investissement

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 18 802,55 € avec la répartition suivante :

Crédits à ouvrir	
6811 Dotation aux amortissements	18 802,55 €
Total dépenses de fonctionnement	18 802,55 €

Crédits à ouvrir	
28051 Dotation aux amortissements logiciel informatique	6 591,97 €
28181 Dotation aux amortissements installations et agencements divers	3 994 €
28183 Dotation aux amortissements matériel informatique	5 565,33 €
28183 Dotation aux amortissements mobilier	2 651,25 €
Total recettes investissement	18 802,55 €

Dépenses d'investissement

En termes d'investissement pour l'année 2024, il est d'ores et déjà envisagé : la réalisation de 4 panneaux du Circuit du patrimoine qui seront installés au printemps 2024 dans la commune de Quetteville ; la réalisation de panneaux de signalétique communautaire vers les sites présentés lors de la réunion du Comité de Direction du 20 novembre 2023 et dont l'implantation est actuellement à l'étude, avec le concours des services de la Communauté de Communes ; l'installation de la carte touristique vue par les habitants sur du mobilier urbain en différents points du territoire, dont des projets déjà à l'étude à Honfleur et à Berville-sur-Mer ; l'achat de matériel permettant de déployer des outils de gestion et de mesure de l'écoute client, afin de se mettre en conformité avec les nouvelles exigences de la marque Qualité Tourisme, en vue de son renouvellement en décembre 2024.

Pour 2024, il est donc proposé un budget suivant :

Dépense	Prévision 2023	Réalisé 2023	Prévision 2024
Total Investissements	59 864,06 €	20 152,55 €	58 749,26 €

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction à l'unanimité et à main levée :

- prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2024, sur la base de l'existence et de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire présenté en séance

G. Lecture des décisions de la Direction

Conventions de billetteries

Des conventions de billette ont été signées avec des prestataires selon le tableau projeté et envoyé aux membres par voie dématérialisée en amont de la séance.

Tarifs des séjours packagés

En raison de l'augmentation de certaines prestations (Natuospace, distilleries Apreval et Drouin), les tarifs de base de 3 séjours packagés ont été revus à la hausse par rapport aux tarifs présentés lors de la réunion du Comité de Direction du 18 décembre 2023 : le séjour 100 % local passe de 50,50 € à 51,50 € ; le séjour Et si on s'amusa passe de 63,50 € à 72,50 € ; le séjour Team building passe de 60 € à 68,50 €.

Compte-rendu spécial pour des signatures supérieures à la délégation du Directeur (5 000 €)

Un séjour packagé pour 105 personnes a été vendu le 9 janvier 2024 pour une valeur de 5 352,27 €.

Un bon de commande d'une valeur de 5 400 € a été signé pour la participation (salon et hébergement) au salon Sakidori à Tokyo en mai 2024. Cette action fait partie de la stratégie marketing voté lors de la réunion du 18 décembre 2023.

Gratuités

1 visite guidée de Honfleur pour 15 personnes offerte à l'association AVF Honfleur le 9 janvier 2024 ; 1 visite guidée de Honfleur offert aux membres du Club Commercialisation des Offices de Tourisme normands reçus en réunion le 22 janvier 2024 ; 2 jeux-visite offerts pour 2 classes de l'école élémentaire de Fiquefleur-Équainville le 12 avril 2024 ; 1 bouteille de calvados offerte au commandant du paquebot Sea Cloud Spirit pour sa première escale à Honfleur le 19 janvier 2024 ; 2 places offertes à l'association JSF pour une visite guidée des vieux quartiers de Honfleur valable jusqu'au 31 décembre 2024.

Editions

Une remise de 20 % (soit 133,33 €) pour délai de bouclage a été accordée à la Fromagerie Graindorge pour un quart de page dans le Magazine de Destination 2024, comme prévu dans la grille de tarifs.

Une gratuité sur le plan de Honfleur et le site internet (soit 100 €) a été accordé à l'escape game honfleurais L'Evasion à la suite d'une erreur sur ses encarts en 2023

Accords de la Présidence

Conformément à la délégation de signature accordée au Directeur, l'accord de la Présidence a été sollicitée pour les éléments suivants. La signature d'un devis de 5 815 € pour la réalisation de 4 panneaux du Circuit du Patrimoine qui seront installés dans les prochaines semaines sur la commune de Quetteville.

La validation des tarifs pour les stands des commerçants qui participeront aux prochaines Médiévales de Grestain (forfait de 80 € ttc le week-end pour les produits artisanaux et culturels ; forfait de 100 € ttc le week-end pour les produits cosmétiques et alimentaires ; forfait de 150 € ttc le week-end pour les boissons et la restauration).

Délégations de signature aux responsables de service

Comme le prévoit la délégation au Directeur, Jérôme Radanovic présente le tableau des délégations qu'il a accordées aux responsables de service et qui a été envoyé aux membres en amont de la séance.

Cette mise à jour fait suite à l'arrivée de Julie Demoré en tant que Responsable Marketing, le tableau des délégations accordées par Jérôme Radanovic aux responsables de Service qui avait été présenté lors de la séance du 18 décembre 2023.

Le Comité de Direction prend acte des décisions prises par la Direction.

Monsieur Buisson remercie les membres du Comité de Direction et clôt la séance à 19h45.

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DE HONFLEUR
Quai Lepaulmier - BP 20070
14602 HONFLEUR Cedex
Tél. : 02 31 89 23 30 - Fax : 02 31 89 31 82
www.ot-honfleur.fr - contact@ot-honfleur.fr
N°SIRET 440 669 067 00017

Fait à Honfleur, le vendredi 8 mars 2024
Christophe BUISSON

Président de l'Office de Tourisme Communautaire de Honfleur